



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS FSPI
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES FSPI

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 57-00-24/MEAH/PRMP FSPI /UGPM FSPI/FRN
16/10/2024

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° **XXXXX** en date du .

2. Le MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE sollicite de la part des candidats intéressés des offres et des candidatures sous plis fermés pour fournir : **FOURNITURE ET LIVRAISON DES MATERIELS TECHNIQUES POUR LE MEAH REPARTIS EN 04 LOTS: LOT-1 FOURNITURE D'APPAREILS GÉOPHYSIQUES LOT-2 FOURNITURE DES SURPRESSEUR AVEC ACCESSOIRES ET BONBONNES LOT-3 FOURNITURE DES GPS LOT-4 FOURNITURE DES AUTRES MATERIELS TECHNIQUES POUR LE MEAH (CONTRAT CADRE)** . Les fournitures sont réparties en 4. Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 et 67 en vue de la passation de marché contrat cadre conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : TAHINAMALALA Dianah
- Fonction : PRMP
- Bureau : , Étage : 1er Etage, Porte : 114

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cent mille Ariary (**Ar 100 000.00**)
- Lot 2 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)
- Lot 3 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)
- Lot 4 : cent mille Ariary (**Ar 100 000.00**)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à , étage: 2eme / porte: 209 au plus tard le **31/10/2024 à 10 H 00 Min** et seront

ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée**.

8. La garantie de soumission n'est pas requise.

9. Les titulaires du contrat-cadre issu du présent appel d'offres seront ultérieurement invités à participer à la passation des marchés subséquents.

à _____, le __/__/____

La Personne Responsable des Marchés Publics

